

*Initiatives parlementaires*

qui accordera aux grands-parents la reconnaissance qu'ils méritent dans notre société.

• (1740)

**Le vice-président:** Si j'ai bien compris, le député a demandé le consentement unanime pour que l'ordre soit annulé et que l'objet du projet de loi soit renvoyé au Comité permanent de la santé. Les députés présents consentent-ils à l'unanimité à ce que l'on procède ainsi?

**Des voix:** D'accord.

**Une voix:** Non.

**Le vice-président:** Il y a donc un député qui s'oppose à ce que l'on procède ainsi.

[Français]

**M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ):** Monsieur le Président, je voudrais féliciter le député de Don Valley-Nord pour son projet de loi. Effectivement, comment pourrait-on être contre un projet de loi qui vise à rendre hommage aux grands-parents pour leur contribution à la société en déclarant le deuxième dimanche de septembre de chaque année comme journée nationale des grands-parents.

Quand il y a des projets de loi de ce type-là, on est toujours devant le même dilemme. D'un côté il y a une bonne intention de demander de reconnaître une journée comme étant celle des grands-parents, mais d'un autre côté on aurait envie de dire: Est-ce que le gouvernement assume la même attention constante vis-à-vis de ces personnes âgées qui ont contribué à être des bâtisseurs de notre société?

Je prendrai à témoin le régime des pensions de vieillesse. On se souvient qu'il y a déjà eu des offensives du gouvernement pour diminuer le traitement qu'on assurait aux personnes âgées et on s'en vient cet automne avec une réforme des pensions de vieillesse. Partout dans les clubs d'âge d'or, dans les rencontres que j'ai avec les directeurs de mon comté qui sont déjà à leur retraite ou qui le seront au cours des prochaines années, on s'interroge beaucoup sur la sécurité qui leur sera offerte.

C'est bien de la part du député de demander que cette journée du deuxième dimanche de septembre soit reconnue comme journée des grands-parents, mais en même temps, c'est bon de demander au gouvernement dont il est membre si les actes vont correspondre aux volontés du député et est-ce qu'on va assurer un traitement adéquat à ces personnes âgées.

Ce projet de loi est aussi une occasion de réfléchir sur certains traitements qu'on accorde aux personnes âgées. Par exemple, la question des boîtes vocales. Est-ce qu'on assure vraiment un respect des personnes âgées quand lorsque les personnes âgées ont besoin d'information à propos d'un chèque de pension qui n'est pas arrivé à temps, sur un chèque qui ne correspond pas au montant habituel, ou toute autre information? Pour avoir fait moi-même l'expérience de l'appel à la boîte vocale du ministère du Développement des ressources humaines, je peux vous dire qu'il y a matière à frustrations et à frustrations importantes.

Je pense que si, effectivement, on corrigeait ce type de situation, on aurait une marque de respect encore plus grande pour les personnes âgées, pour les grands-parents qu'en proclamant simplement une journée dans l'année. Ce serait montrer qu'on veut s'en occuper toute l'année.

L'autre type d'exemple que je voudrais mentionner est les erreurs à répétition dans l'informatique qu'on a trouvées au cours des derniers mois. Des gens ont appelé par dizaines à mon bureau et cela s'est produit dans l'ensemble du Québec et du Canada, parce que des erreurs d'informatique ont été faites. Les gens qui avaient droit au supplément de revenu ne le recevaient plus. Ils n'ont pas toujours eu un traitement d'information adéquat à ce sujet. Là encore c'est un exemple où la vraie marque de respect est de leur assurer un traitement adéquat, un traitement humain correspondant.

Malgré cela, le projet de la journée des grands-parents est très louable. Chacun de nous peut trouver des anecdotes dans sa vie passée. Mon grand-père paternel a toujours été pour moi un exemple de franchise, l'exemple de quelqu'un qui trouvait important que les débats qu'il avait avec autrui soient clairs, soient réglés. C'est une forme de contribution que j'ai eue et qui fait partie de mon bagage. Chacun de nous ici a des expériences semblables à relater.

• (1745)

C'est la même chose en ce qui concerne ma grand-mère maternelle. Je pourrais parler de sa ténacité et de la façon que cela peut m'avoir inspiré dans mes études. Il est bien important de se rendre compte qu'on devient un ce qu'on a été et que les grands-parents contribuent de façon importante à l'éducation des petits-enfants. À mesure qu'on vieillit, on se rend compte que leur contribution est d'autant plus significative qu'on s'aperçoit, à travers tout ce qu'ils ont dû passer dans leur vie, de quelle façon ils peuvent être des ressources intéressantes pour nous.

On doit se demander si le fait de proclamer une journée comme celle-là ne permettrait pas d'enclencher un débat sur la façon dont on pourrait mieux profiter de l'expérience de nos grands-parents. Je me rappelle que mon grand-père me parlait des votes qu'il y avait eus, par exemple, pendant la Seconde Guerre mondiale au sujet de la conscription et des situations politiques qu'il avait vécues ensuite au cours des années 1950. On voit que le passé est très riche en informations sur les positions qu'on doit prendre présentement et dans l'avenir.

Une des façons de combler la lacune des jeunes présentement au niveau de la connaissance de leur histoire serait peut-être de pouvoir mettre à contribution de façon plus régulière l'expérience vécue des grands-parents qui, de façon concrète, dans le quotidien, pas dans la grande histoire mais dans l'histoire quotidienne, peuvent nous apporter beaucoup. Je pense que la reconnaissance que j'ai à faire des grands-parents, c'est par rapport aux enfants, mais cela peut être aussi par rapport aux parents qui se retrouvent entre les deux générations.

Souvent, quand on élève des enfants, dans la tourmente quotidienne, on profite d'un arrêt à l'occasion pour aller chercher conseil auprès des grands-parents qui, eux, ont souvent élevé des familles beaucoup plus nombreuses que celles que l'on retrouve présentement et qui ont eu à vivre toutes sortes de situations qui leur permettent de nous donner des conseils adéquats.

Ce projet de loi me semble être est une bonne idée, c'est une reconnaissance qui va de soi et qui doit être faite au niveau des grands-parents. Cependant, elle doit être faite dans l'esprit dans lequel on devrait, à tous les jours de l'année, s'assurer, notamment au niveau des services gouvernementaux aux personnes